Image not found or type unknown

Periode d’essaie rompu demande du salarie

Par **Fiona766**, le **04/02/2020** à **18:47**

Bonjour,
Alors je vous explique j’ai travaillé dans une entreprise depuis le 25 novembre 2019. Ayant beaucoup de pression de mon chef et lui de son supérieur sur le fait que mon travail n’était pas assez bien et de même que certaine condition de travail devait changer pour m’aider au niveau de mon travail pas fait j’ai demander à mon employeur de mettre fin à ma période d’essaie pour pouvoir toucher mes indemnités par Pôle Emploi. Il me dit que oui et me demande de finir ma semaine (soit 3 jours), j’accepte mais la semaine d’apres Il me dit qu’il a bien mis fin à mon contrat mais à stipulé que c’etait ma descion hors je lui est demander à lui d’y mettre fin(je n’ai envoyer aucun recommandé de demande de fin de contrat ni dit à haute voix et vise versa). Je lui explique alors que je pensait avoir était claire hors depuis ce jours aucune nouvelle. De même que il m’a stipulé par sms qu’il m’enverrais à mon domicile mon certificat de travail, bulletin de paie de décembre et janvier et mon solde de tout compte. Cela va faire plus d’une semaine et toujours rien! Je voulait savoir comment faire pour faire parvenir mes droits du fait qu’il n’est pas respecter ma demande alors que je pense avoir était claire il n’etait pas obligé de le faire mais j’aurais voulu qu’il me le dise alors et du fait des retards de l’envoie des papiers, j’ai lu que je pouvait demander des indemnités (retard déclaration caf ressource trimestrielle, retard déclaration pôle emploi et blocage pour retrouver du travail car aucune papier certifiant que je suis sans emploi) ....
Merci !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés